



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

CONCOURS AGREGATION EXTERNE

Section : SCIENCES MEDICO-SOCIALES

Session 2016

Rapport de jury présenté par :
Madame Françoise GUILLET,
Présidente du jury

Le rapport est rédigé sous la responsabilité de la présidente de jury

- **RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES**

Candidats inscrits : 386

Candidats présents aux épreuves écrites d'admissibilité : 189

Candidats admissibles : 18

Candidats présents à l'épreuve orale d'admission : 18

Candidats proposés pour l'admission : 7

Epreuves d'admissibilité

Meilleure Moyenne 13,4

Moyenne générale des candidats admissibles 11,95

Epreuves d'admission

Meilleure moyenne 14

Moyenne générale des candidats admis 10,2

Ensemble des épreuves (admissibilité et admission)

Melleure moyenne 13,38

Moyenne générale des candidats admis 10,8

- EPREUVES D'ADMISSIBILITE

Première épreuve : publics, processus, régulations et politiques sociales.

Durée : six heures ; coefficient 2.

Résultats

Moyenne de l'épreuve 8,1

Meilleure note :16

SUJET

L'accès à certaines prestations sociales peut s'accompagner de prescriptions comportementales, plus ou moins contraignantes : signer un contrat, rencontrer des travailleurs sociaux, s'engager à devenir autonome, remplir des obligations liées à l'éducation des enfants, rechercher activement un travail Jusqu'à quel point cette logique doit-elle être renforcée dans la mise en œuvre des politiques sociales ?

RAPPORT

Pour une partie des candidats, le sujet de politique sociale, quelque soit son contenu, semble principalement constituer une opportunité pour raconter l'histoire des politiques sociales, de la chrétienté, voire de l'antiquité grecque à la crise actuelle en passant par Vincent de Paul et Laroque sans rattacher les événements présentés à la question posée.

L'histoire est alors racontée linéairement en reprenant les principales dates et les acteurs majeurs, en règle générale sans erreurs manifestes, mais sans souci d'expliquer les rapports de force, les avancées et les retours en arrière. Si la connaissance de l'histoire des politiques sociales peut apporter, c'est sur la compréhension des processus pour aider à construire un questionnement, aller vers une problématisation.

L'absence de problématisation de l'histoire induit que le sujet n'est alors pas appréhendé comme un problème à traiter, une discussion à développer, des idées à présenter. La seule démonstration de connaissances voire d'informations détenues par le candidat sur l'histoire des politiques sociales ne correspond pas aux attendus d'un tel concours.

Les auteurs, les chercheurs, les analystes, plus anciens ou récents doivent pouvoir être mobilisés comme producteurs d'idées ou d'arguments permettant de problématiser la copie. Des candidats ont su prendre appui sur les travaux d'auteurs français, mais le jury regrette que les auteurs étrangers, à l'exception de Rawls, cité 3 ou 4 fois, ne soient pas plus connus et utilisés en appui à la pensée des candidats.

La grande majorité des candidats cite et présente des dispositifs de politiques sociales dans les principaux secteurs (enfance, emploi, famille, logement, minima sociaux...). Le jury regrette que cette présentation soit menée le plus souvent sous une forme descriptive. Les politiques étrangères sont rarement abordées et principalement comme contre-exemples, à l'exception des politiques européennes, de la situation de l'Angleterre et de l'Obamacare – dans ce dernier cas la connaissance est essentiellement journalistique.

Dans une large majorité des cas, la forme des travaux présentés est largement perfectible (orthographe et grammaire, qualité de l'écriture, plans peu compréhensibles, inexistantes ou abandonnés en cours d'exposé.)

Le jury regrette que, dans la conclusion, les candidats ne développent pas leurs propres idées ou leurs recommandations, alors que celles-ci arrivent parfois en cours d'exposé sous la forme de slogans ou d'affirmations non étayés.

Il est rare qu'une copie de 4 ou 5 pages obtienne une note supérieure à 6 ou 7. Les sujets proposés demandent un développement certain.

Des disciplines comme le droit ou l'économie sont peu mobilisées de façon sérieuse. Le discours présenté oscille entre sciences politiques et sociologie avec une approche reprenant sans les discuter les thèmes les plus fréquents du secteur médico-social.

L'hétérogénéité des copies traduit sans doute la diversité des modes de préparation ou de formation des candidats et pour certains ne montre pas une préparation structurante. Néanmoins certaines copies montrent une maîtrise certaine de l'analyse de la question et révèlent des capacités à exprimer de façon explicite les idées générées par la question. Ces prestations correspondent à ce qui est attendu pour ce concours.

Seconde épreuve : publics, interventions, politiques de santé.

Durée : six heures ; coefficient 2.

Résultats

Moyenne de l'épreuve 6,62

Meilleure note 14,25

SUJET

Le rapprochement des secteurs sanitaire, médico-social et social : enjeux et perspectives pour le système de santé.

RAPPORT

Les profils disciplinaires différents des candidats se reflètent dans l'abord du sujet. L'évaluation a pris en compte cette diversité d'approche.

Globalement, le jury a apprécié des copies structurées avec une introduction, l'annonce du plan, une conclusion. Cependant, certaines copies ont été plus narratives qu'analytiques et donnent l'impression d'une vision essentiellement « de terrain » et peu théorisée.

La définition des termes du sujet (secteurs sanitaire, secteur médico-social, secteur social) est rarement présente or elle était là indispensable à l'appréhension de la question posée

Une perspective historique est souvent développée mais, cependant, elle n'aborde pas ou peu le contemporain - les 50 dernières années et ses problématiques et tout particulièrement les évolutions consécutives à la territorialisation.

L'historique doit être centré sur le sujet posé et permettre d'en comprendre les fondements, d'en cerner les origines.

Le jury a déploré que les connaissances visibles dans les copies aient été peu approfondies, que des notions aient été parfois approximatives et peu détaillées.

Ainsi, si les lois sont citées, elles sont trop rarement expliquées et mises en perspective.

Il est aussi regrettable, que dans quelques copies, des postures politiques, voire militantes et faisant preuve d'un manque d'objectivité aient desservi l'analyse qui pouvait être menée.

Si l'étendue du programme peut conduire à une non maîtrise de certains points très spécifiques de celui-ci, le sujet proposé ici était au cœur des questions actuelles relatives à l'efficacité du système de santé et se devait donc d'avoir été abordé lors d'une préparation à ce concours.

Certaines copies, peu soignées quant à la forme, le style ou l'orthographe ne devraient pas se retrouver à un tel concours de recrutement.

Le jury a apprécié les copies qui ont su montrer au travers du développement du sujet réflexion et analyse étayées par des connaissances de qualité.

EPREUVES d'ADMISSION

Première épreuve : Etude de cas : méthodologies d'intervention en santé et action sociale

Durée 5 h coefficient 3

Résultats

Moyenne de l'épreuve : 6,55

Meilleure note : 14

SUJET

Mis en place à partir de 2008, les Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) résultent en partie de la volonté politique de décloisonner le sanitaire et le social. Ils ont aujourd'hui trouvé leur place dans l'offre de services socio-sanitaires et participent à la réponse aux besoins des territoires en matière de prévention et d'accompagnement. L'Association du Comité Mosellan de sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes gère le centre « Les WADS », dispositif centré sur les missions d'un CSAPA, qui propose différents outils et services en lien avec la question des toxicomanies.

Partie 1

Le CSAPA « Les WADS » participe à l'alimentation de la base ODICER1, outil mis en place par l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies (OFDT) avec le soutien de la Direction Générale de la Santé.

Afin d'orienter l'évolution des services de l'établissement en lien avec les conduites addictives du territoire régional, une analyse du profil et des tendances d'évolution des comportements à risques du bassin de population auprès duquel intervient ce CSAPA doit être menée.

1. **Analysez les différentes sources de données existantes sur les conduites addictives sur ce territoire.**
2. **Présentez les caractéristiques du territoire régional qui peuvent contribuer à orienter l'évolution du projet du CSAPA « Les WADS ».**
Votre analyse sera accompagnée d'une ou plusieurs représentation(s) cartographique(s). Les choix concernant cette/ces représentation(s) devront être justifiés au regard des spécificités territoriales qui seront ainsi mises en évidence.

Partie 2

En lien avec l'évolution des CSAPA vers leurs nouvelles missions de prévention collective et individuelle, il a été identifié la nécessité de favoriser davantage l'expression des usagers et sa prise en compte dans l'accompagnement des personnes accueillies. Il s'agit là de répondre à différents enjeux :

- Valoriser le « savoir » des usagers
- Faciliter l'exercice d'une forme de citoyenneté
- Faciliter l'insertion sociale des personnes
- Faire évoluer les représentations sur les addictions et la stigmatisation des personnes concernées
- Faciliter la réalisation des missions de l'établissement

**Dans le CSAPA « Les WADS », présentez les méthodes et techniques de recueil de l'expression des usagers, que vous privilégieriez pour répondre à l'ensemble de ces enjeux
Justifiez vos choix.**

Partie 3 :

L'établissement s'appuie sur une palette d'outils qui permettent la création de projets de soins adaptés à chaque situation. Selon les motifs d'entrée et les besoins des usagers, des parcours sont définis en tenant compte des problématiques de chacun.

La mise en œuvre de ces parcours sera facilitée par la mobilisation de l'ensemble des acteurs, ce qui suppose une coordination et une régulation effectives.

Schématisez les différents parcours possibles en mettant en évidence les éléments facilitateurs de la mobilisation de l'ensemble des acteurs.

Annexe

Document fourni sur clé : Rapport d'activité du centre « Les WADS ».

RAPPORT

Echelle des notes : de 3 à 14

Durée de l'épreuve : cinq heures

Coefficient 3.

Rappel de la définition d'épreuve

« À partir d'une situation relative au fonctionnement d'une organisation de santé, médico-sociale ou sociale, le candidat est conduit à **analyser et à mettre en œuvre des méthodes caractérisant les démarches en santé et action sociale.** »

L'épreuve se déroule sur poste informatique muni des logiciels indiqués au programme du concours. »

La liste des logiciels indiqués au programme du concours est la suivante :


- Suite bureautique composée
 - de logiciels de présentation de l'information (traitement de texte; présentation assistée par ordinateur)
 - de logiciel de traitement et de présentation de données (tableur grapheur)
- Philcarto version 5.7x
- Coucoucarto version 0.2
- Gantt project version 2.6.6
- ProjectLibre version 1.5.9
- Freemind 1.0.1
- Epi-info 7.1.3.3

Les versions des logiciels ne sont données qu'à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées.

Présentation générale du sujet

Le sujet s'appuie sur un centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) multisites en région Lorraine, dénommé « Les WADS », dont le rapport d'activité pour l'année 2014 est fourni. Cet établissement est géré par l'Association du Comité Mosellan de sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes.

Le sujet comporte trois parties et quatre questions pouvant être traitées de manière indépendante les unes des autres, et visant à permettre d'apprécier :

- En matière de méthodologie de la recherche de terrain 
 - La capacité à mener une recherche documentaire pour :
 - identifier des sources de données sur les conduites addictives sur un territoire (première question partie 1)
 - trouver des éléments d'information quantitative et qualitative de nature à caractériser un territoire régional visant à orienter l'évolution d'un projet d'établissement (deuxième question partie 1)
 - la capacité à analyser de manière critique une source de données au regard de la méthodologie de recueil d'information (première question partie 1)
 - la capacité à mettre en regard les caractéristiques de la population accueillie dans un établissement avec les caractéristiques générales de la population d'un territoire, dans

l'objectif d'apprécier les écarts pour orienter le projet d'établissement en réponse aux besoins de la population d'un territoire (deuxième question partie 1)

- la maîtrise des techniques d'analyse et de représentation de données quantitatives/qualitatives et la capacité à justifier de choix méthodologiques (deuxième question partie 1)
- la maîtrise des méthodes et techniques d'enquête et de recueil d'expression, notamment leur choix en fonction d'un contexte spécifique, d'enjeux déterminés de recherche-action, d'un cadre réglementaire particulier, de moyens financiers contraints et d'un public enquêté aux caractéristiques propres (question partie 2)
- En matière de méthodologie de l'intervention en santé et action sociale :
 - la capacité à analyser un concept (celui de parcours), à repérer des parcours individuels dans un établissement à l'appui des données figurant dans son rapport d'activité pour construire des parcours types pour l'établissement (question partie 3)
 - la capacité à analyser au regard des besoins des publics accueillis les leviers de mobilisation de l'ensemble des acteurs pour optimiser ce parcours (question partie 3)

Les méthodologies développées par les candidats doivent témoigner de leur connaissance du champ santé-social, de l'organisation et du contexte réglementaire dans lequel s'inscrit le fonctionnement d'un établissement médico-social.

Dans le cadre du sujet de cette session, on attendait une prise en compte des caractéristiques du public accueilli, en fréquente situation de précarité, d'où la complexité d'une prise en charge globale et le recueil de la parole des usagers.

D'une manière générale, la capacité à travailler dans un environnement numérique est évaluée dans cette épreuve à travers l'usage des outils bureautiques, celui des logiciels indiqués au programme du concours, les modalités de gestion documentaire mises en œuvre et les choix opérés en matière de supports de présentation des travaux effectués pendant l'épreuve.

La dimension numérique de l'épreuve doit être logiquement investie dans un second temps, après exploration de l'ensemble de la documentation associée au sujet, du contexte afin de bien appréhender le projet support et la situation sur lesquels portent les différentes questions. Cette recherche peut-être un préalable à la construction de chaque question, prenant appui sur l'expertise scientifique et technologique du candidat.

Le recul critique, la capacité intellectuelle à interroger un réel sont attendus.

Ainsi, pour la première partie, une approche méthodologique en 2 temps était nécessaire :

- un temps de recherche documentaire pour identifier les différentes sources de données sur les conduites addictives disponibles en France ; il n'était pas attendu une exhaustivité de ces sources, mais l'identification des sources principales, et notamment l'exploitation des apports de la base ODICER à ce titre, présentée explicitement dans la question.
- un temps d'analyse de la méthodologie de recueil de données de chaque source identifiée, de leurs biais et des limites dans leur interprétation.

Une analyse source par source était attendue, de même qu'une réflexion plus globale en conclusion sur les manques observés en matière de données qualitatives ou quantitatives ou de niveau géographique représenté, voire la proposition d'autres sources de données à construire pour combler ses manques, et répondre à certaines interrogations de nature à orienter l'action.

La mise en perspective des décisions et orientations d'actions territoriales était nécessaire pour interroger avec pertinence l'intérêt des données et la qualité des sources de données disponibles.

Enfin, en termes d'approche méthodologique de l'épreuve, il est recommandé de ne pas négliger les principes de base valables pour toute épreuve, indépendamment du support numérique, à savoir :

- mettre en perspective le sujet au regard des problématiques et enjeux d'actualité le concernant ;

- identifier les concepts sur lequel le sujet repose et intégrer la définition de ces concepts dans toute réflexion préalable à la construction d'une réponse.

On rappelle aux candidats que la transmission des documents numériques au jury doit s'appuyer sur une gestion documentaire adaptée et rigoureuse.

Il est attendu des documents autonomes les uns par rapport aux autres, c'est-à-dire comportant les informations de base permettant de les qualifier et de les situer par rapport à l'ensemble des documents remis afin d'en permettre une lecture facilitée (ex : numéros des questions traitées), Si plusieurs fichiers sont remis, les modalités de prise de connaissance des documents (ex. ordre de lecture) doivent être précisées.

A titre d'illustration, chaque document doit comprendre a minima une pagination, un auteur et un titre. Lorsqu'un document est particulièrement long, et comprend de nombreuses parties, un sommaire peut s'avérer bienvenu.

La gestion documentaire doit aussi intégrer la qualité des différents documents réalisés ainsi que leur lisibilité. Ainsi, le candidat doit s'assurer que le jury lecteur pourra identifier les documents qui lui sont destinés et leur place dans sa démarche.

Deuxième épreuve : leçon portant sur les politiques et institutions sociales ou de santé

Préparation 4 h ; Durée 1 h ; coefficient 3

Résultats

Moyenne de l'épreuve 9,75

Meilleure note 16

SUJETS

Le droit des usagers dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux : un droit original ?

Les politiques sociales et leur mise en œuvre départementale

L'approche territoriale en santé publique

La famille et la sécurité sociale

Loi de lutte contre les exclusions, APA, loi du 2 janvier 2002, loi Handicap, loi sur la protection de l'enfance, loi HPST : quels liens ?

Les réformes sociales conflictuelles

Evolution de la protection sociale et transformations du monde du travail

Comment concilier la liberté et la sécurité dans les établissements sociaux et médico-sociaux ?

Agés de la vie et protection sociale

Financement et régulation des dépenses de santé

Quels équilibres à trouver pour les politiques de santé contemporaines ?

Universalité et protection sociale contre la maladie

La réduction des inégalités sociales par les politiques sociales

Financement de l'action sociale dans les collectivités territoriales

La planification dans le secteur social et médico-social

Les réponses de l'économie sociale et solidaire

Les nouveaux publics des politiques sociales

L'influence de l'Union européenne sur la politique de santé en France

RAPPORT

Rappel de la définition d'épreuve :

- Durée de la préparation : 4 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 45 minutes, entretien : 15 minutes)
- Coefficient 3

L'épreuve permet d'apprécier l'exactitude et l'actualisation des connaissances, leur mobilisation dans un objectif de formation au niveau post baccalauréat, la rigueur de la démarche pédagogique ainsi que les qualités d'expression et de communication.

Pour la préparation de la leçon, le candidat a accès aux ouvrages et documents de la bibliothèque du concours et dispose de la possibilité de consulter des sites d'accès libre.

Les sujets des leçons ciblent l'ensemble des thématiques du programme de l'agrégation. Leurs champs étaient plus ou moins vastes et tous nécessitaient une problématisation. Le jury rappelle que les leçons doivent être traitées au niveau universitaire.

Le temps de préparation doit permettre au candidat de poser la problématique puis de construire un développement synthétique prenant en compte l'évolution de la question, les données actuelles, les éventuelles interrogations ou débats qu'elle suscite, les perspectives envisageables.

Une définition critique des termes et des concepts du sujet est attendue par le jury.

Une approche pluridisciplinaire est nécessaire. Les différents champs de connaissance mobilisés (historique, économique, juridique, sociologique...) doivent se nourrir mutuellement et fonder la cohérence du développement. Le candidat doit être à même d'avoir une réflexion théorique, mais les données concrètes (montant et coût de la prestation, principales données financières et macro-économiques...) et liées aux questions d'actualité doivent être présentes.

La leçon a une durée déterminée de 45 minutes qui doit être impérativement respectée. La maîtrise du temps d'exposé est un critère d'appréciation du jury. La construction de la leçon doit faire apparaître les choix que le candidat a été conduit à faire pour répondre au sujet de la leçon.

Le jury a regretté que plusieurs candidats aient adopté des plans descriptifs au détriment d'une approche problématisée du thème de la leçon. Dans d'autres cas, le déroulement de la leçon ne reflétait pas la problématique annoncée.

Outre la qualité des développements, des raisonnements et argumentations, le jury a particulièrement apprécié les leçons pour lesquelles les candidats ont adopté une démarche susceptible d'être réinvestie dans un enseignement.

Le jury rappelle qu'il s'agit d'une leçon. En disant cela on a tout dit, ou presque : il faut paraître enthousiaste, éviter les généralités et survols, agrémenter son propos par des illustrations appropriées, ne pas trop lire son texte...La présentation gagne à être menée avec des supports qui facilitent la démonstration.

La présentation, en fin d'exposé, de la bibliographie et de la sitographie ont été appréciés.

Il est important que le candidat mesure bien lors de sa préparation, le temps de sa présentation. Les quarante-cinq minutes prévues permettent de traiter le sujet au niveau requis pour le concours de l'agrégation. Il n'en est pas de même lors de prestations de vingt minutes...

Lors de l'entretien, avec toujours l'exposé en appui, le jury cherche à explorer l'étendue des connaissances liées au sujet, demande des explicitations, suggère des pistes de réflexion, et ce quel que soit le caractère plus ou moins focalisé du sujet.

La réactivité du candidat, l'honnêteté de ses réponses, la qualité de la réflexion qu'il mène souvent avec le jury, sont des éléments qui participent de la qualité de l'entretien. Les argumentations développées doivent être rigoureuses, appuyées sur des réflexions scientifiques et ne doivent pas négliger l'apport de données concrètes.

Les candidats doivent s'être préparés à cette épreuve et avoir, sur l'ensemble des questions potentielles, les connaissances, à mobiliser pour élaborer une leçon au plus haut niveau. Ils ne peuvent trouver dans les ouvrages et les sites consultés que des compléments, des précisions.

Lorsqu'une relative méconnaissance du sujet n'a pu être compensée par la consultation des sites ou des ouvrages mis à disposition, l'exposé a, soit abordé une partie très restreinte du sujet, soit été indigent non seulement sur le plan des savoirs mais aussi quant à l'élaboration d'une argumentation rigoureuse.

Troisième épreuve : Etude critique de dossier

Préparation 4 h ; Durée 1 h ; coefficient 3

Résultats

Moyenne de l'épreuve 7,86

Meilleure note 15

Titre du dossier	Composition du dossier
Déclassement social : entre réalité et ressenti	<p>Document 1 La crise du logement entretient le sentiment de déclassement social, article, Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observatoire des Conditions de vie – n°226, 2010, 4 pages</p> <p>Document 2 Le logement des classes moyennes en France : un déclassement objectif, subjectif et politique, article, Julien Damon, Environnement Urbain / Urban Environnement, vol 9 - 2015 – 25 pages</p> <p>Document 3 La mesure du déclassement, introduction, Centre d'Analyse Stratégique, rapport n°20 - 2009 – 12 pages</p>
Confiance et médecine : confiance accordée ou refusée ?	<p>Document 1 Comment peut-on être paternaliste ? Confiance et consentement dans la relation médecin-patient, article, Presses de Sciences CAIRN info, 2003, n°11, p 59 - 79, 20 pages</p> <p>Document 2 La rupture de confiance dans la médecine, une évolution contemporaine inéluctable ? conclusion de journée, Didier SICARD – 2009, 4 pages</p> <p>Document 3 La politique vaccinale de la France, rapport, assemblée nationale et sénat, septembre 2007, 15 pages</p>
Intimité en hébergement collectif	<p>Document 1 L'hébergement social : espaces violés, secrets gardés Article, Alain Thalineau, 2002, 7 pages</p> <p>Document 2 L'hébergement des femmes accompagnées d'enfants en CHRS : quelle incidence sur l'identité parentale ? Article, Nathalie Thiery, 2008, 12 pages</p>
Laïcité et intervention sociale	<p>Document 1 La laïcité aujourd'hui Note d'orientation Observatoire de la laïcité 2015 9 pages.</p> <p>Document 2 La laïcité, un principe fondamental du travail social. Avis adopté par l'assemblée plénière Conseil Supérieur du Travail Social 9 décembre 2015 7 pages.</p>

	<p>Document 3 Dossier « La laïcité aujourd’hui ». L’ENA hors les murs. N°455 Jean Louis Bianco, Jacques Toubon, Geneviève Zoïa, Béatrice Mabon- Bonfis, Catherine Kintzler extraits : 8 pages.</p>
Grossesses et maternités adolescentes : une question dérangeante ?	<p>Document 1 Comment ont évolué les grossesses chez les adolescentes depuis 20 ans ? Article, Hélène Kafé et Nicolas Brouard, 2000, 4 pages</p> <p>Document 2 Les grossesses adolescentes en France et en Grande-Bretagne. Un phénomène dérangeant pour les pouvoirs publics Article, Anne Daguerre, 2010, 7 pages</p> <p>Document 3 Maternités précoces : profils sociodémographiques de 220 mères adolescentes en Seine-Saint-Denis. Article, 2013, L. Genest, H. Decroix, D.Rotten, L. Simmat-Durand, 10 pages</p>
Gouvernance des politiques de solidarité : place des bénéficiaires	<p>Document 1 Le dialogue civil Extrait du rapport « Les politiques de cohésion sociale : acteurs et instruments » 2^{ème} partie : la cohésion sociale par ses acteurs Publication du Centre d’Analyse stratégique, instance placée auprès du 1^{er} Ministre et de la Direction Générale de la Cohésion Sociale , Pascal NOBLET, Rapport n°55 – 2013, 14 pages</p> <p>Document 2 Satisfaction des usagers et évaluation des politiques publiques Publication du Grand Lyon, Interview de Christine OLM, 9 mars 2015, 11 pages</p> <p>Document 3 Evaluation de la démarche de participation des personnes accueillies ou accompagnées au sein du CCPA (Conseil Consultatif des Personnes Accueillies ou Accompagnées) et des CCRPA (les déclinaisons régionales) Evaluation commandée par la Direction Générale de la Cohésion Sociale, Loïcka FORZY et Lou TITLI – ASDO (Agence d’Etudes Sociologiques pour les Décideurs), Mars 2015, 11 pages</p>
Protection de l’enfance : Des réponses ?	<p>Document 1 Extraits du rapport de la mission d’évaluation de la gouvernance de la protection de l’enfance (plan de modernisation de l’Action Publique) Inspection Générale des Affaires Sociales (Pierre NAVES- Inspecteur, Frédérique SIMON-DELAVELLE- Inspectrice), et Inspection Générale des Services Judiciaires (Pascale BRUSTON-Inspectrice, Benoît DESCOUBES-Inspecteur), Juillet 2014, 6 pages</p> <p>Document 2 La protection de l’enfance en France : qui protège t-on ? Cabinet l’Etoile- cabinet de psychologie Ariane BILHERON, psychologue clinicienne, Docteur en</p>

	<p>psychologie, 7 octobre 2014, 9 pages</p> <p>Document 3 Les leviers du changement Extraits de la feuille de route 2015-2017 pour la protection de l'Enfance du Ministère des Affaires Sociales, de la Santé, des droits des Femmes, Juin 2014, 7 pages</p> <p>Document 4 Réformer Article –revue « Espace social », Didier KAPETANOVIC, Mars 2016, 2 pages</p>
Famille : la fin du modèle unique	<p>Document 1 Famille : la fin du modèle unique. Sciences Humaines n° 277. Martine Segalen Janvier 2013 3 pages.</p> <p>Document 2 Présentation générale des dispositifs en faveur des familles. Rapport du HCF. Haut Conseil de la Famille. Octobre 2009 12 pages.</p> <p>Document 3 Les évolutions du droit de la famille. Cahiers Français n° 371 Frédérique Granet-Lambrechts Novembre-Décembre 2012 5 pages.</p> <p>Document 4 La filiation, entre le social et le biologique. Cahiers Français n° 371 Agnès Martial Novembre-Décembre 2012 6 pages.</p>
Pauvres , exclus, inaudibles, Invisibles ?	<p>Document 1 Pauvreté et vulnérabilité sociale Cahiers Français n° 390 Jean Luc Outin, Fred Poché, Serge Paugam Janvier Février 2016 extraits : 17 pages.</p> <p>Document 2 L'invisibilité sociale La lettre de l'Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale Juliette Baronnet Octobre 2014 n°4 6 pages.</p> <p>Document 3 Pauvres ? Exclus ? Invisibles ? Inaudibles ? La lettre de l'Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale Michel Legros Novembre 2015 n°2 5 pages.</p>
« Merci de ne plus nous appeler usagers » (1)	<p>Document 1 L'expérience vécue par les publics des politiques d'insertion Revue « Informations Sociales »- publication de la CNAF Nicolas DUVOUX, 2012/1 n° 169 , 8 pages</p> <p>Document 2 Réinterroger et reformuler le rapport aux personnes Article – revue « Vie sociale » n°13, Marcel JAEGER, titulaire de la</p>

(1)En référence au rapport du Conseil Supérieur de Travail Social « Refonder le

<p>rapport aux personnes » présenté par Marcel JAEGER au titre de président de la sous- commission du CSTS</p>	<p>chaire travail social et intervention sociale au CNAM, 1^{er} trimestre 2016, 5 pages</p> <p>Document 3 La fabrique du social, croisement des savoirs et des apprentissages coopératifs Revue de l'Association Française de Sociologie (socio-logos) Alain PENVEN, professeur de sociologie, Université de Bretagne Occidentale, Août 2013, 16 pages</p> <p>Document 4 Séminaire pour la Transformation Sociale : questionnons nos pratiques Expérience de Recherche Action-Formation : le croisement des savoirs et des pratiques ATD Quart Monde, Novembre 2003, 4 pages</p>
<p>Vulnérabilités et entourages</p>	<p>Document 1 La dimension familiale de la vulnérabilité Article, Jean-Yves Barreyre, 2015, 8 pages</p> <p>Document 2 La place des familles vulnérables dans le droit Article, Flore Capelier, 2015, 7 pages</p> <p>Document 3 Comparaison de l'entraide familiale à l'échelle européenne : idées reçues, réalités et incertitudes Claudine Attias-Donfut, Howard Litwin, 2015, 10 pages</p>
<p>L'interculturalité : une nouvelle compétence dans l'action sociale</p>	<p>Document 1 Etudes des pratiques des travailleurs sociaux en situations interculturelles : une alternance entre recherches théoriques et pratiques de formation Extraits article, Les presses de l'EHESP, Rennes – in Quel modèle de recherche scientifique en travail social, 2013, p 233 -238 & p 251 - 260 – 260, 14 pages</p> <p>Document 2 Travail social et développement de connaissances et compétences interculturelles, Compte-rendu, Pôle Ressources Recherche & Intervention Sociale PACA – janvier 2012 – 24 pages</p> <p>Document 3 La question interculturelle dans le travail social, Questions de communication, Jean Zoungrana, n°9 - 2006 – 4 pages</p>
<p>Injonction aux soins et éducation thérapeutique</p>	<p>Document 1 Education thérapeutique, concepts et enjeux Dossier, ADSP, 2009, n°66, p 9 - 25, 17 pages</p> <p>Document 2 L'éducation thérapeutique est-elle la réponse ? Article, A. LAMOUREUX et D. VERVLOET, Rev Mal Respir, 2006, vol 23, p 10S37 – 10S40, 4 pages</p>

	<p>Document 3 L'éducation thérapeutique du patient : principes, enjeux et finalités, Article, N. PONTHER, Bulletin Infirmier du Cancer, avril – mai – juin 2013, vol 13, n°2, p 1 à 8, 8 pages</p> <p>Document 4 Education thérapeutique du patient : le médecin est-il – aussi – un « éducateur » ? Dossier, Médecine, mai 2009, p 218 – 220, 6 pages</p>
L'adaptation de la société au vieillissement	<p>Document 1 Du rapport Laroque à la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement. Vie Sociale n°15/2016, Alain Grand, Septembre 2016 , 8 pages.</p> <p>Document 2 Loi « vieillissement ». Editions Législatives Dictionnaire permanent action sociale 332-1, Février 2016, extraits 31 pages.</p> <p>Document 3 Nouveaux acteurs, nouveaux enjeux : quel avenir pour l'action sociale Vieillesse., Vie Sociale n°15/2016, Dominique Argoud, Septembre 2016, 11 pages.</p>
Effectivité des droits sociaux des personnes en situation de précarité ?	<p>Document 1 Le doute sur l'effectivité des « droits des usagers » Extrait du rapport du Conseil Supérieur de Travail Social « Refonder le rapport aux personnes » Sous-Groupes du CSTS piloté par Marcel JAEGGER, titulaire de la Chaire de Travail Social au CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers), 31 mars 2014, 12 pages</p> <p>Document 2 Le non recours aux soins de santé Article paru dans La vie des idées : essais et débats Société Hélène REVIL, 13 mai 2014, 10 pages</p> <p>Document 3 Le non recours aux droits sociaux, entre vulnérabilité sociale et citoyenneté active Article paru dans Les Cahiers Français n° 390, Janvier-février 2016, Philippe WARIN, 5 pages</p> <p>Document 4 La lutte contre le non recours au local Extraits d'une enquête auprès des CCAS et des Conseils Départementaux, réalisée par ODENOR (observatoire des non recours aux droits et services), Université de Grenoble 1, mars 2015, 10 pages</p>
Une jeunesse protégée ?	<p>Document 1 Les jeunes en France. Entretien avec Olivier Galland, sociologue Article, Julien Damon, 2015, 4 pages</p>

	<p>Document 2 Quelle protection sociale pour les jeunes ? Une illustration des tensions entre universalisation des droits sociaux et logique socio-professionnelle et contributive de notre système de « sécurités sociales » Article, Benjamin Ferras, 2015, 12 pages</p>
<p>Le pouvoir d'agir ou Empowerment appliqué au service de la santé</p>	<p>Document 1 « Cap santé – l’accompagnement à l’autonomie et le renforcement des capacités » Extrait du Rapport en vue de l’élaboration du cahier des charges : expérimentation des projets d’accompagnement à l’autonomie Christian SAOUT, Secrétaire Général du CISS (collectif inter associatif sur la santé), 20 juillet 2015, 15 pages</p> <p>Document 2 La représentation de soi au cœur de la relation soignants-soignés Unité d’éducation pour la santé et d’éducation du patient (Université catholique de Louvain-Bruxelles) Isabelle AUJOLAT, 2006, 10 pages</p> <p>Document 3 Du patient objet des soins au patient sujet de sa santé Unité d’éducation pour la santé et d’éducation du patient (Université de Louvain- Bruxelles) Isabelle AUJOLAT, 2006, 4 pages</p> <p>Document 4 Promotion de la santé et empowerment : quelques ambiguïtés Publication « Carnet de santé » Frédéric OROBON, Docteur en philosophie- sujet de thèse sur la santé publique et les libertés individuelles, Octobre 2013, 4 pages</p>
<p>Les droits sociaux et leurs accès</p>	<p>Document 1 Les droits sociaux entre procès et progrès Article, Michel Borgetto, 2013, 10 pages</p> <p>Document 2 Politiques d’accès aux droits sociaux : une approche comparée dans trois pays européens Article, Marie-Pierre Hamel, 2013, 9 pages</p> <p>Document 3 Prestations sociales : les personnes éligibles sont-elles les mieux informées ? Article, Adrien Papuchon, 2016, 6 pages</p>

RAPPORT

Il s'agit de mener une étude critique d'un dossier constitué de plusieurs articles, extraits de revues, documents juridiques, documents institutionnels...

Chaque document constituant le dossier apporte des éléments permettant de mettre en regard différents points de vue ou différentes approches du thème proposé. Prenant appui sur le titre du dossier, le candidat doit construire son exposé en croisant ces informations et en élaborant un développement. Il en présente le contexte, analyse les éléments fournis, les compare, et les rapproche afin de voir leurs liens et éventuelles contradictions.

Il s'agit bien d'une étude critique, et en aucun cas d'une leçon, développée à partir de l'exploitation des documents du dossier. L'étude présentée doit également s'appuyer sur les propres connaissances du candidat et les ressources disponibles en bibliothèque ou sur internet.

Concernant la préparation de l'exposé, une approche globale de l'ensemble du dossier doit être privilégiée et non une lecture exhaustive de tous les documents, points par points.

Cette lecture rapide doit néanmoins être attentive afin de favoriser la prise de recul sur les textes.

Les membres du jury ont constaté que certains candidats oublient de faire référence à l'un des textes proposés ou ont eu une lecture imparfaite de l'ensemble des documents.

Certains candidats ont bien compris l'enjeu de l'épreuve dans sa perspective critique et ont ainsi construit leur présentation du dossier. Toutefois le jury a constaté une incompréhension de la commande de l'épreuve et du sujet pour de nombreux candidats.

Des exposés ont été présentés sans analyse, avec des constats « à plat », non actualisés, trop « collés » aux textes bruts ou engageants des jugements de valeur sur les documents proposés. Une réflexion est amorcée mais reste trop souvent inaboutie, en pensée circulaire.

Le jury a apprécié les présentations structurées avec :

- un rappel contextuel du sujet,
- une annonce du plan,
- une définition caractérisant les termes importants du dossier,
- une construction appuyée sur un questionnement problématisé.

Il a été constaté des présentations trop mécaniques de l'étude critique ainsi qu'une absence de positions argumentées, ou d'avis personnels fondés sur des éléments rigoureux ou des expériences

La perspective critique, qui est l'enjeu majeur de l'épreuve, tant dans la présentation que dans les échanges avec le jury, a été trop souvent absente.

Une maîtrise insuffisante de notions ou définitions élémentaires a été relevée à plusieurs reprises.

La problématique dégagée par le candidat n'est pas toujours en cohérence avec le titre de l'ECD et ses attendus explicites.

Certains candidats se sont présentés devant le jury sans les documents qu'ils ont étudiés et exploités.

Le jury a apprécié les efforts dans l'usage des outils numériques mais il convient d'utiliser ceux-ci à bon escient afin qu'ils apportent une plus-value à l'exposé. Le jury a été sensible à l'effort pédagogique dont certains candidats ont fait preuve dans la structuration de leur exposé.

La plupart des candidats a respecté le temps de présentation de trente minutes et a su parler avec allant.

Conclusion générale

Comme l'an passé, pour la première session, un grand nombre de candidats se sont inscrits et ont composé.

Des préparations ayant été créées cette année, des candidats ont eu la possibilité de s'y inscrire et ainsi de préparer les épreuves de ce concours. L'existence de ces préparations suivies par certains candidats a conduit à des profils de candidats plus diversifiés que ceux de la session précédente.

Les épreuves d'admissibilité ont permis de différencier certaines compositions traduisant une non maîtrise ou une maîtrise insuffisante des questions proposées dans les deux épreuves et d'autres qui montraient la capacité des candidats à produire des analyses de qualité sur les sujets proposés.

Les 18 candidats admissibles, pour certains ayant été admissibles au concours interne ouvert en 2014 ou au concours externe ouvert en 2015, ont fait preuve à la fois de connaissances solides et actualisées et de compétences d'analyse, de synthèse acquises lors de leur pratique professionnelle et sans aucun doute grâce à une préparation sérieuse aux épreuves.

Le jury félicite les candidats admissibles qu'il a eu plaisir à retrouver lors des épreuves d'admission.

Les épreuves d'admission ont pour cette deuxième session permis de sélectionner des candidats conjuguant à la fois un niveau de connaissances satisfaisant et une capacité à extraire des informations, les analyser avec rigueur, les restituer dans un souci de clarté pédagogique.

Le concours de l'agrégation ne peut s'envisager sans des connaissances spécifiques de haut niveau mais aussi sans qu'une culture générale de l'ensemble des domaines de la santé et du social ne soit présente. Ces deux aspects sont particulièrement mobilisés lors des épreuves orales : leçon et étude critique de dossier.

L'épreuve de travaux pratiques, quant à elle, a permis d'apprécier les capacités d'analyse indispensables à l'approche du sujet, la pertinence des choix réalisés par le candidat pour répondre au sujet et leurs capacités à travailler dans un environnement numérique. Les candidats doivent faire preuve d'organisation, de discernement mais aussi de maîtrise des techniques.

Le jury rappelle, cette année encore, que l'enseignement de sciences médico-sociales est un enseignement technologique qui ne peut se passer de l'apport des technologies du numérique et qui requiert une appropriation de ces technologies autant pour leur apport actuel au développement des connaissances sur les questions de santé et sociales contextualisées, que dans un objectif d'enseignement.

Le jury a apprécié l'attitude des candidats lors des épreuves d'admission, leur positionnement en tant que représentant de l'Education nationale, leur approche de la dimension éducative que leur discipline peut recouvrir au-delà de la sphère strictement disciplinaire et de l'intérêt que peut représenter l'association de leur discipline avec d'autres, les pratiques pédagogiques prônant le travail en équipe. Le jury est assuré que les nouveaux agrégés sauront conserver l'esprit qui les a animés lors du concours.

Le jury remercie monsieur le proviseur, madame le proviseur adjoint du lycée Etienne Jules Marey de Boulogne Billancourt pour la qualité de l'accueil qu'eux-mêmes et leurs équipes ont réservé à ce concours, qui s'est déroulé dans d'excellentes conditions.

Le jury remercie également l'ensemble des personnels en particulier les personnels chargés de l'accueil des membres du jury et des candidats, les personnels chargés de la maintenance informatique et les personnels chargés de la propreté des locaux.

La qualité de leur travail est pour beaucoup dans l'ambiance sereine dans laquelle les candidats ont pu travailler.

AGREGATION DE SCIENCES MEDICO-SOCIALES

BIBLIOGRAPHIE

JUIN 2016

Ouvrages

ASTIER I., Sociologie du social et de l'intervention sociale, coll. 128, A. Colin, 2010
ATTIAS-DONFUS C., SEGALEN M., Grands-Parents : la famille à travers les générations, Odile Jacob, 2014
AVENEL C., Sociologie des "quartiers sensibles", Editions Armand Colin 2007
BAUDURET J-F., Institutions sociales et médico-sociales : de l'esprit des lois à la transformation des pratiques, Collection: Santé Social, Dunod, 2013
BEC C., La Sécurité sociale, une institution de la démocratie, Gallimard, 2014
BECQUET V., LONCLE P. et VAN DE VELDE C. (dir.), Politiques de jeunesse : le grand malentendu, Champ social, 2012
BERGERON H. Sociologie politique de la santé, PUF, 2014
BERGONNIER -DUPUY G., DURNING P., JOIN-LAMBERT H., Traité d'éducation familiale Dunod ed 2013 coll psychosup
BIAGINI S., BOLES J.M., L'éthique dans les structures médico-sociales, Les Carnets de l'espace éthique de Bretagne occidentale n° 4, Sauramps médical 2014
BLAIS M.C, La solidarité, Histoire d'une idée, Gallimard, 2007.
BLOCH M.A., HENAUT L., Coordination et parcours. La dynamique du monde sanitaire, social et médico-social, Collection: Santé Social, Dunod / Fondation Paul Bennetot-Groupe Matmut, 2014
BORGETTO M., LAFORE R., Droit de l'aide et de l'action sociale, Montchrestien, 8 ème édition 2012
BORGETTO M.; CHAUVIERE M. Qui gouverne le social ?, Collections Études, Dalloz 2008.
BOUQUET B., Ethique et travail social, DUNOD, 2012
BOUQUET B., JAEGER M., SAINSAULIEU I., Les défis de l'évaluation en action sociale et médico-sociale, Collection: Santé Social, Dunod, 2007
BOURDILLON F., BRUCKER G., TABUTEAU D, Traité de santé publique, Flammarion, 2007

BRACONNIER C., MAYER N. avec BOZEC G., CANIHAC H., FUCHS N., JARDIN A., MARNEUR V., MORABITO L., PEUGNY C., POYET C., REGUER-PETIT M., SALARIS C., SQUARCIONI L., Les inaudibles - Sociologie politique des précaires, 2015, Presses de Sciences Po Académique
BRAS PL., POUVOURVILLE G., TABUTEAU D., Traité d'économie et de gestion de la santé, Les Presses de Sciences Po, Editions de Santé 2009
BRESSON M., Sociologie de la précarité, coll. 128, Armand Colin, 2ème édition 2015
BREUGNOT P., Les innovations socio-éducatives, Presses de EHESP, 2011.
BRODIEZ-DOLINO A., VON BUELTZINGSLOEWEN I., EYRAUD B., LAVAL C. et RAVON B. (dir.), Vulnérabilités sanitaires et sociales - De l'histoire à la sociologie, Presses universitaires de Rennes, 2014
CALVEZ M. (dir.), Santé et territoires. Des soins de proximité aux risques environnementaux, Rennes, PU Rennes, coll. « Espace et territoires », 2016,
CARREL M., Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, ENS Editions, mai 2013
CASTEL R., La montée des incertitudes Seuil 2009
CASTEL R , L'insécurité sociale, qu'est-ce qu'être protégé ? Seuil 2003
CHAPON N., Parentalité d'accueil et relations affectives, Presses universitaires de Provence, 2014
COMMAILLE J., Misères de la famille. Question d'Etat, Paris, Presse de Sciences-Po, 1996
Conseil d'état, La décentralisation des politiques sociales : bilan et perspectives, colloque organisé par le Conseil d'Etat, La documentation Française, 2014
Conseil supérieur du travail social (CSTS), Le partage d'informations dans l'action sociale et le travail social, Presses de l'EHESP, 2013
DE GROVE-VALDEURON N., Droit européen de la santé, LGDJ, Lextenso éditions 2013
DE KERVASDOUE J., Carnets de santé de la France, Dunod 2012
DE MONTALEMBERT M. (Dir.), La protection sociale en France? collection Les Notices, 6 ^e édition, La Documentation Française, 2013
DECHAUX J-H, Sociologie de la famille, Paris, La découverte, Coll. « Repères », 2009
DONZELOT J., La ville à trois vitesses, Editions de la Villette, 2009
DONZELOT J., Quand la ville se défait : quelle politique face à la crise des banlieues, Point poche, 2008
DUCALET P., LAFORCADE M. Penser la qualité dans les institutions sociales et médico-sociales, Seli Arslan, 3eme édition 2008.

DUPEYROUX J-J., BORGETTO M., LAFORE R., Droit de la sécurité sociale, Dalloz précis 18 eme édition 2015
DUVOUX N., L'autonomie des assistés, sociologie des politiques d'insertion, PUF, 2009
DUVOUX Nicolas, Le nouvel âge de la solidarité - Pauvreté, précarité et politiques publiques / - Seuil - 2012
ELOI L., Le bel avenir de l'état providence, Ed. Les liens qui libèrent, 2014
FERRERA M. Les nouvelles frontières du social, Presses de Sciences Po, 2009
GALLAND O., Sociologie de la jeunesse, Paris, A. Colin, coll. U sociologie, 2007
GASQUET-BLANCHARD C., Ebola, géographie d'une crise sanitaire. 1994-2005, Rennes, PU Rennes, coll. « Géographie sociale », 2016
GILBERT C. / dir., HENRY E. / dir., Comment se construisent les problèmes de santé publique. Paris : La Découverte, Recherches. Territoires du politique. 2009
GODET M., MOUSLI M., Le vieillissement une bonne nouvelle, La documentation Française, 2009
GUELAMINE F., Action sociale et immigration en France, Collection santé-sociale, Dunod, 2008
GUILLEMARD A-M. - Les défis du vieillissement – Âge, emploi, retraite : perspectives internationales Armand Colin, Collection U, 2010
HARDY J.P., Financement et tarification des établissements et des services sociaux et médico-sociaux, Dunod 3e éd. 2010
HASSENTEUFEL P., Sociologie politique : l'action publique, Armand Colin, 2011
HENRY E, GILBERT C., JOUZEL J.N., MARICHALAR P., Dictionnaire critique de l'expertise, Santé, travail, environnement, 2015, Presses de Sciences Po Références santé
JAEGER M., L'articulation du sanitaire et du social, Travail social et psychiatrie, Santé Social, Dunod, 2012 - 3ème édition -
JANVIER R., MATHO Y. Comprendre la participation des usagers dans les organisations sociales et médico-sociales - Dunod - 2011
JOURDAIN A. / dir. ; BRECHAT P.-H. / dir. ; BASSET B.; et al. La nouvelle planification sanitaire et sociale. 2e édition. Rennes : Presses de l'EHESP, 2012
JOURDAN Didier, BOURDILLON François / préf., La santé publique au service du bien commun ? Politiques et pratiques de prévention à l'épreuve du discernement éthique. Paris : Editions de Santé, 2012
La Documentation Française, Quel avenir pour la protection sociale ?, Les cahiers français, 2014
LAGRAULA-FABRE M., La violence institutionnelle, L'Harmattan, 2005

LAUDE A., MATHIEU B., TABUTEAU Droit de la santé, 3ème édition Thémis, PUF, 2012
LE BORGNE C., MESSI P., Les acteurs du système de soins, Les institutions et organismes français et européens responsables de la politique de santé, Huveaux France, 2008
LEVY J., LUSSAULT M., Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Nouvelle édition. Paris. Belin. 2013.
LHULLER J-M., Le droit des usagers dans les établissements et les services sociaux et médico-sociaux, Presses EHESP
LHULLIER J-M., L'aide sociale à l'enfance, Berger-Levrault, 9 ^{ème} éd., 2009
LIMA L. Pauvres jeunes. Enquête au cœur de la politique sociale de jeunesse, 2016 , Champ social,
LÖCHEN V., Comprendre les politiques sociales, Paris, DUNOD (4ème édition), 2013
LONCLE P., Politiques de jeunesse : les défis majeurs de l'intégration, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010
LONG M. Associations et pouvoirs publics, Editeur : LGDJ, Collection : Systèmes, 2010
LOPEZ A., Réguler la santé, Rennes : Presses de l'Ehesp, 2013
LOUBAT J.-R., Coordonner parcours et projets personnalisés en action sociale et médico-sociale, Dunod, 2013.
MOQUET-ANGER M.L. Droit hospitalier, LGDJ 2014
NEIRINCK C., GROSS M., Parents-enfants : vers une nouvelle filiation ? Question de droit et de société, La Documentation française, 2014
PAQUOT T., LUSSAULT M, BODY-GENDROT S., La ville et l'urbain, l'état des savoirs, La découverte, mai 2000
PAUGAM S., l'intégration inégale, PUF, 2014
PENAUD P., Politiques sociales, Dalloz, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques – 2014
RAYSSIGUIER Y., JEGU J., LAFORCADE M., Politiques sociales et de santé. Comprendre et agir, 2 ^o éd., Presses de l'EHESP, 2012.
ROSANVALLON P., La nouvelle question sociale, Seuil, 1998
SERAPHIN G. comprendre la politique familiale, collection enfance gazette santé social Ed Dunod 2013
SIWEK P., Gouvernance de la santé, les acteurs institutionnels, Editions Le Coudrier, 2011
TABUTEAU (D.), Démocratie sanitaire : les nouveaux défis de la politique de santé, Paris : Editions Odile Jacob, 2013

TRUCHET Didier, Droit de la santé publique, , Mémento Dalloz, 8ème édition 2012
TUFFREAU, François; BERCELLI, Paolo; LAMOUR, Patrick ; SCHWEYER, François-Xavier, Dictionnaire de l'organisation sanitaire et médico-sociale. 2e éd. Rennes : Presses de l'EHESP, 2013
VAN GAMEREN V., WEIKMANS R., L'adaptation au changement climatique - Essai (poche). La découverte, 2014
VERBA D., GUELAMINE F., Interventions sociales et faits religieux, Presses de l'EHESP, 2014
VERDIER P, NOE F., L'aide sociale à l'enfance, collection enfances, gazette santé-sociale, 2013
VIGNERON E. - Les inégalités de santé dans les territoires français. Etat des lieux et voies de progrès? Editions Elsevier Masson, 2011
WEBER F. Penser la parenté aujourd'hui la force du quotidien Coll Sciences sociales de Rue d'Ulm, 2013
ZUCMAN E. (ed), Action médico-sociale au service des personnes handicapées -L'-, Pour un juste renouveau, Toulouse : Erès (éditeur), collection Espace éthique, 2013